

Attestation d'aptitude pour la manipulation des fluides frigorigènes, catégorie IV

POUR QUI ?	Toute personne qui intervient ou qui souhaite intervenir sur des circuits frigorifiques.
OBJECTIFS	A l'issue du module, le participant devra être capable de : - Réaliser les opérations de catégorie IV en conformité avec la réglementation nationale et européenne - Maîtriser les opérations de contrôle d'étanchéité - Pouvoir appréhender les questions composant les épreuves théoriques et pratiques du test d'aptitude catégorie IV
PREREQUIS	Connaitre le fonctionnement normal et la composition d'un circuit frigorifique. Ou avoir suivi le module "F10 Installer, comprendre le fonctionnement d'une climatisation, d'une pompe à chaleur air/air"
DUREE	9 heures sur 1.5 jours
CONTENU	JOUR1 : Formation théorique - La thermodynamique élémentaire - Les fluides frigorigènes : classement, impacts sur l'environnement, ce qu'il faut retenir des textes de loi, stockage, transport, suivi, confinement - Les composants du circuit frigorifique - La détection de fuites Mise en situation : contrôle d'étanchéité sous azote, tirage au vide. JOUR 2 : EXAMENS – 2h00 pour catégorie IV Test écrit, Pratique circuit frigorifique
FORMATEUR	Cédric MINOIS (frigoriste) ou Alain LOMBARD (climaticien)
MOYENS ET METHODES	50% théorie – 50% pratique en atelier équipé. Supports de cours à compléter, pratique sur installations réelles, TP en « fil rouge »
VALIDATION	Evaluation de l'atteinte de objectifs : Test en fin de formation de type QCM + évaluation pratique circuit frigorifique Validation par : Attestation de stage et attestation d'aptitude si résultat > 75 % bonnes réponses / Certification (Taux moyen de réussite : 95 %) L'attestation d'aptitude est une composante pour obtenir l'attestation de capacité (valable 5 ans) que vous obtenez par le biais d'un organisme agréé par le Ministère de l'Environnement. Un mémo sur les démarches à effectuer sera fourni, ainsi que le modèle Cerfa pour vos chantiers.
ORGANISATION	Horaires : 8h30 – 12h / 13h – 16h30 (sauf jour d'examen horaires selon ordre d'inscription) Lieu : IF2P EVOLUTION, 176 rue Achard, Bât C1, 33300 BORDEAUX Matériel à prévoir : tenue d'atelier (bleu et chaussures de sécurité, gants, lunettes), pièce d'identité et N° de Sécurité Sociale. Effectif : le groupe sera compris entre 4 et 9 personnes Repas : offert ; Hébergement : une liste d'hôtels sera fournie avec votre convocation Accueil et accès aux personnes en situation de handicap.
FINANCEMENT	CPF MOTS CLES : "attestation d'aptitude" CODE CPF catégorie I 236123 / CODE CPF catégorie IV N°CARIF 00119076 / N°CERTIF INFO 72064 / FORMACODE 22603

TARIF	380,00€ net/personne
DATES	10 au 11 septembre 2020 Nombre de places disponibles en temps réel sur www.if2p-evolution.com
GROUPES	Nous consulter.
ET ENSUITE ?	F16 Dépannage clim et pac air-air ; F19 Dépannage pac air-eau ou eau-eau; ENR8 Qualipac ; Remise à niveau électrotechnique pour frigoriste
PROCEDURE D'INSCRIPTION	<ol style="list-style-type: none">1. Vérifiez votre niveau cf les prérequis indiqués ci-dessus. En cas de doute, nous contacter.2. Téléchargez sur www.if2p-evolution.com ou demandez nous votre devis.3. Nous renvoyer le devis signé en indiquant votre moyen de paiement (chèque, prélèvement, compte CPF...)

REGLEMENT DES EXAMENS EN VUE D'ATTESTATION D'APTITUDE

ORGANISATION

Il y aura 3 groupes de 3 candidats qui passeront selon leur ordre d'inscription.

Chaque candidat devra se présenter avec sa tenue de travail, sa carte d'identité et son numéro de Sécurité Sociale (qui nous servira d'identifiant unique).

Le candidat sera photographié le matin des tests de façon à reporter sur l'attestation d'aptitude une photo récente du candidat qui s'est présenté.

L'évaluateur sera une personne différente du formateur de la préparation pour garantir toute impartialité.

FORMAT DES EVALUATIONS

La partie pratique se déroulera sous forme de travaux pratiques. Un des TP concerne la réalisation de mesures et sera tiré au sort par le candidat. Il y a 6 parties pratiques (cat. I).

La partie théorique se déroulera sur support papier, à l'aide de questions à choix multiple, à réponse ouverte ou encore des schémas à compléter. Chaque groupe aura un sujet différent de l'autre groupe. Il y a 1 partie théorique.

La notation se déroulera de la façon suivante :

Bonne réponse = point(s) attribué(s)

Pas de réponse ou mauvaise réponse = zéro point

Attestation validée si moyenne générale $\geq 15/20$ ET aucune partie $< 10/20$

Les relevés de notes et attestations d'aptitude seront fournis par mail au client (entreprise) sous 1 mois. Nous faisons notre possible pour délivrer les résultats au plus vite...

Les relevés de notes seront envoyés aux candidats via les mails indiqués dans leur fiche de satisfaction.

En cas d'échec, le candidat ne repasse que ce qu'il n'a pas encore validé, c'est-à-dire uniquement les parties inférieures à 15 / 20.

Les bénéficiaires d'épreuves se conservent pour 1 an à dater du jour de l'épreuve.

Le rattrapage sera facturé au prorata des TP à repasser, le tarif et la prochaine date disponible seront précisés dans le relevé de notes d'échec. Si nécessaire, nous proposerons une formation complémentaire.

CONTESTATION POSSIBLE / REMARQUES

L'entreprise pourra faire appel pendant les 2 mois qui suivent l'évaluation, suite à quoi nous considérons que le client n'a pas d'objection. Les tests ne seront pas transmis au client mais il peut les consulter sur place sur rdv.

En cas de contestation, une réponse sera faite sous 1 mois conformément à notre procédure Qualité.